

En 2021, j'adhère au MdP / je renouvelle mon adhésion !

NOM:	OM : Prénom :				
(Si couple, NOM et Prénom du conjoint) :					
Né(e) le :		Né(e) le :	Né(e) le :		
Adresse :					
Code postal :		Commune	Commune:		
Téléphone :		Mobile :			
Courriel:					
Profession :					
Mandat électif éventuel :					
Activité associative :					
10€ Etudiants chômeurs	20€ Adhésion simple	30€ Adhésion couple	50€ Adhésion de soutien	Soutien libre Je verse :	

Date et signature :

A renvoyer à : *MdP* – 13 rue Armand Carrel – 75019 Paris Chèque à libeller à l'ordre de l'AFMdP (Association de financement du MdP – Agréée le 24 janvier 2011)

Tél.: 06 56 80 91 38 - contact@md-p.fr

Le paiement de la cotisation par chèque donne droit à une réduction fiscale de 66% du montant du versement dans la limite de 20% de votre revenu imposable et de 15 000 euros par an et par foyer fiscal. Le reçu fiscal vous sera adressé ultérieurement par courrier.

Les dons consentis et les cotisations versées en qualité d'adhérent d'un ou de plusieurs partis politiques par une personne physique dûment identifiée à une ou plusieurs associations agréées en qualité d'association de financement ou à un ou plusieurs mandataires financiers d'un ou de plusieurs partis politiques ne peuvent annuellement excéder 7 500 euros.

Les personnes morales à l'exception des partis ou groupements politiques ne peuvent contribuer au financement des partis ou groupements politiques, ni en consentant des dons, sous quelque forme que ce soit, à leurs associations de financement ou à leurs mandataires financiers, ni en leur fournissant des biens, services ou autres avantages directs ou indirects à des prix inférieurs à ceux qui sont habituellement pratiqués.